



Adapro LR

Catalogue de formation

ADEAR

Organisé par



Financé par



Structure(s)

ADDEAR de l'Aveyron

Responsable : Hélène Blanc

E-mail : addear12@orange.fr

Téléphone : 05 65 67 44 98

Site d'internet : www.agriculturepaysanne.org/addear12

Adresse : ADDEAR 12 La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps 12510 Olemps

Les ADEAR sont les Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural, membres de la FADEAR.

Sommaire

Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne-mars 2026 Durée: 6jour(s) Organisé par : ADDEAR de l'Aveyron, France Compétences	Page 4
Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne-mars 2026 Durée: 6jour(s) Organisé par : ADDEAR de l'Aveyron, France Compétences	Page 5
Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne-printemps 2026 Durée: 6jour(s) Organisé par : ADDEAR de l'Aveyron, France Compétences	Page 6
Initiation: éducation et dressage du chien de troupeau - Flavin- été 2026 Durée: 4jour(s) Organisé par : ADDEAR de l'Aveyron	Page 7
Première mise au troupeau de son chiot Durée: 1jour(s) Organisé par : ADDEAR de l'Aveyron	Page 8

Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne-mars 2026

Formation certifiante - Fiche N°RS 7135

Objectifs de la formation

Être en mesure de réaliser son chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Enjeux

Dans le cadre du parcours à l'installation en agriculture, les candidats doivent réaliser un prévisionnel de leur entreprise sur 4 ans. Ces six jours de formation permettent le chiffrage de leur projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne.

Cette formation ne donne pas d'équivalences ou passerelles vers d'autres formations. Les débouchés de la formation sont : la création de son activité, création d'un nouvel atelier sur sa ferme.

Pré-requis

Avoir un projet de création, de reprise ou de développement d'activité agricole.

Déroulé

Formations de 6 jours (42h en présentiel).

- Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne

- Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation, en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technicoéconomiques issus de la littérature professionnelle, pour construire un plan de production.

- Réaliser son plan de financement prévisionnel pluriannuel :

*Définir les investissements matériels (matériel technique, aménagements, constructions...) nécessaires au projet pour les planifier et sécuriser le démarrage de l'activité et son développement.

*Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet (emprunt, subvention, etc...) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.

- Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales en identifiant les charges et les produits liés à l'activité, d'après des références technicoéconomiques professionnelles, sinon par la comparaison de systèmes de production similaires dans l'environnement proche, ou en calculant son coût de revient, pour élaborer son compte de résultat prévisionnel pluriannuel et vérifier la viabilité du projet.

- Construire son plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet

Dates, lieux et intervenants

21 mai 2026

09:30 - 17:30 (7hrs)

La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps
12510 Olemps

Laura Bousquet, Maité Gerber, Caroline Pigeon
animatrices-formatrices à l'Addear 12

Partenaire(s)



Soutenu(s) par



Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR de l'Aveyron

Durée de la formation 6 jour(s)

Date limite d'inscription 27/02/2026

Tarifs

Adhérent 1302€

Non adhérent 1302€

Non agricole 1302€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Formation prise en charge par VIVEA, France Travail ou CPF. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement

Plus de renseignements

Laura Bousquet, responsable de stage
laura-bousquet@addear12.com

ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98

Mél : addear12@orange.fr

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité de prendre en compte les éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Tel _____

Courriel _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne-mars 2026

Formation certifiante - Fiche N°RS 7135

Objectifs de la formation

Être en mesure de réaliser son chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Enjeux

Dans le cadre du parcours à l'installation en agriculture, les candidats doivent réaliser un prévisionnel de leur entreprise sur 4 ans. Ces six jours de formation permettent le chiffrage de leur projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne.

Cette formation ne donne pas d'équivalences ou passerelles vers d'autres formations. Les débouchés de la formation sont : la création de son activité, création d'un nouvel atelier sur sa ferme.

Pré-requis

Avoir un projet de création, de reprise ou de développement d'activité agricole.

Déroulé

Formations de 6 jours (42h en présentiel).

- Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne

- Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation, en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technicoéconomiques issus de la littérature professionnelle, pour construire un plan de production.

- Réaliser son plan de financement prévisionnel pluriannuel :

*Définir les investissements matériels (matériel technique, aménagements, constructions...) nécessaires au projet pour les planifier et sécuriser le démarrage de l'activité et son développement.

*Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet (emprunt, subvention, etc...) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.

- Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales en identifiant les charges et les produits liés à l'activité, d'après des références technicoéconomiques professionnelles, sinon par la comparaison de systèmes de production similaires dans l'environnement proche, ou en calculant son coût de revient, pour élaborer son compte de résultat prévisionnel pluriannuel et vérifier la viabilité du projet.

- Construire son plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet

Dates, lieux et intervenants

21 mai 2026

09:30 - 17:30 (7hrs)

La Maison des Paysans 147 Côte d'Olemps
12510 Olemps

Laura Bousquet, Maité Gerber, Caroline Pigeon
animatrices-formatrices à l'Addear 12

Partenaire(s)



Soutenu(s) par



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Tel _____

Courriel _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR de l'Aveyron

Durée de la formation 6 jour(s)

Date limite d'inscription 27/02/2026

Tarifs

Adhérent 1302€

Non adhérent 1302€

Non agricole 1302€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Formation prise en charge par VIVEA, France Travail ou CPF. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement

Plus de renseignements

Laura Bousquet, responsable de stage
laura-bousquet@addear12.com

ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98

Mél : addear12@orange.fr

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité de prendre en compte les éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne-printemps 2026

Formation certifiante - Fiche N°RS 7135

Objectifs de la formation

Être en mesure de réaliser son chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Enjeux

Dans le cadre du parcours à l'installation en agriculture, les candidats doivent réaliser un prévisionnel de leur entreprise sur 4 ans. Ces six jours de formation permettent le chiffrage de leur projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne.

Cette formation ne donne pas d'équivalences ou passerelles vers d'autres formations. Les débouchés de la formation sont : la création de son activité, création d'un nouvel atelier sur sa ferme.

Pré-requis

Avoir un projet de création, de reprise ou de développement d'activité agricole.

Déroulé

Formations de 6 jours (42h en présentiel).

- Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne

- Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation, en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technicoéconomiques issus de la littérature professionnelle, pour construire un plan de production.

- Réaliser son plan de financement prévisionnel pluriannuel :

*Définir les investissements matériels (matériel technique, aménagements, constructions...) nécessaires au projet pour les planifier et sécuriser le démarrage de l'activité et son développement.

*Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet (emprunt, subvention, etc...) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.

- Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales en identifiant les charges et les produits liés à l'activité, d'après des références technicoéconomiques professionnelles, sinon par la comparaison de systèmes de production similaires dans l'environnement proche, ou en calculant son coût de revient, pour élaborer son compte de résultat prévisionnel pluriannuel et vérifier la viabilité du projet.

- Construire son plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet

Dates, lieux et intervenants

28 mai 2026 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison des entreprises 12100 Millau	Laura Bousquet, Maité Gerber, Caroline Pigeon animatrices-formatrices à l'Addear 12
04 juin 2026 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison des entreprises 12100 Millau	Laura Bousquet, Maité Gerber, Caroline Pigeon animatrices-formatrices à l'Addear 12
18 juin 2026 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison des entreprises 12100 Millau	Laura Bousquet, Maité Gerber, Caroline Pigeon animatrices-formatrices à l'Addear 12
25 juin 2026 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison des entreprises 12100 Millau	Laura Bousquet, Maité Gerber, Caroline Pigeon animatrices-formatrices à l'Addear 12
02 juil 2026 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison des entreprises 12100 Millau	Laura Bousquet, Maité Gerber, Caroline Pigeon animatrices-formatrices à l'Addear 12
09 juil 2026 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison des entreprises 12100 Millau	Laura Bousquet, Maité Gerber, Caroline Pigeon animatrices-formatrices à l'Addear 12

Partenaire(s)

Soutenu(s) par

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR de l'Aveyron

Durée de la formation 6 jour(s)

Date limite d'inscription 28/04/2026

Tarifs

Adhérent 1302€

Non adhérent 1302€

Non agricole 1302€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Formation prise en charge par VIVEA,
France Travail ou CPF. Nous contacter
pour d'autres prises en charge
financières ou modalités de
financement

Plus de renseignements

Laura Bousquet, responsable de stage
laura-bousquet@addear12.com

ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98

Mél : addear12@orange.fr

Formation portée par l'ADDEAR de
l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre
organisme est en capacité de prendre
en compte les éventuelles situations de
handicap, temporaires ou permanentes.
Merci de nous contacter afin d'étudier
ensemble les possibilités d'adaptation.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail,
par tél ou envoyez-nous le bulletin
d'inscription. Toute inscription fait
l'objet d'une confirmation écrite.

Initiation: éducation et dressage du chien de troupeau - Flavin-été 2026

Objectifs de la formation

Être capable de s'approprier et mettre en œuvre une méthode de dressage pour avoir un chien opérationnel sur son exploitation.

Pré-requis

Avoir un chien

Déroulé

Le fonctionnement du chien de troupeau,
Le logement, la nourriture, le soin et l'importance de la relation maître-chien,
Les ordres de base et les méthodes d'apprentissage,
La motivation du chien et les conditions de travail favorables à l'apprentissage,
Le dressage en parc circulaire et en semi-liberté,
L'encerclement, le contournement et les ordres de direction,

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR de l'Aveyron

Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 01/06/2026

Tarifs

Adhérent 728€

Non adhérent 728€

Non agricole 728€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Blanc Hélène

addear12@orange.fr

ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98

Mél : addear12@orange.fr

Numéro d'OF: 73120041012

Dates, lieux et intervenants

11 juin 2026

09:30 - 17:30 (7hrs)

Bournhounet

12450 Flavin

Intervenant : Malbouyres Denis, éleveur en ovin lait, membre de l'Association de Chien de Troupeau de l'Aveyron (ACT 12), champion de France en dressage de chien de troupeau et intervenant depuis 2018 dans des formations d'apprentissage au dressage de chiens de troupeaux.

25 juin 2026

09:30 - 17:30 (7hrs)

Bournhounet

12450 Flavin

Intervenant : Malbouyres Denis, éleveur en ovin lait, membre de l'Association de Chien de Troupeau de l'Aveyron (ACT 12), champion de France en dressage de chien de troupeau et intervenant depuis 2018 dans des formations d'apprentissage au dressage de chiens de troupeaux.

09 juillet 2026

09:30 - 17:30 (7hrs)

Bournhounet

12450 Flavin

Intervenant : Malbouyres Denis, éleveur en ovin lait, membre de l'Association de Chien de Troupeau de l'Aveyron (ACT 12), champion de France en dressage de chien de troupeau et intervenant depuis 2018 dans des formations d'apprentissage au dressage de chiens de troupeaux.

23 juillet 2026

09:30 - 17:30 (7hrs)

Bournhounet

12450 Flavin

Intervenant : Malbouyres Denis, éleveur en ovin lait, membre de l'Association de Chien de Troupeau de l'Aveyron (ACT 12), champion de France en dressage de chien de troupeau et intervenant depuis 2018 dans des formations d'apprentissage au dressage de chiens de troupeaux.

Soutenu(s) par



France
Travail



Accompagner, Former, Cultiver l'avenir.

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Tel _____

Courriel _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Première mise au troupeau de son chiot

Objectifs de la formation

être capable de préparer au mieux son chiot sur son exploitation.

Pré-requis

avoir déjà un jeune chien

Déroulé

les bases sur le comportement du chien de troupeau,
le choix du chien,
les principes clés de l'éducation et de la motivation du chien
règle d'éducation
mise en sécurité

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR de l'Aveyron

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/07/2026

Tarifs

Adhérent 182€

Non adhérent 182€

Non agricole 182€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Plus de renseignements

Blanc Hélène

addear12@orange.fr

ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98

Mél : addear12@orange.fr

Numéro d'OF: 73120041012

Dates, lieux et intervenants

16 juil 2026

09:30 - 17:30 (7hrs)

Bournhounet

12450 Flavin

Denis Malbouyres, éleveur

Soutenu(s) par



Accompagner, Former, Cultiver l'avenir.

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Tel _____

Courriel _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))